

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNE DE SOLARO**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2022

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOULIN-PAOLI Guy, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MOULIN-PAOLI G., , ANDREANI N., NICOLAI M., TOMASINI L., PLA R., SECONDI P., GIUDICELLI PA., ACKER V.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

ETAIENT ABSENTS : VIOLA J. , , ORSONI C., CHAMBE A. GRANDO G., POLI M.,

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 08

Nbre de conseillers ayant signé : 08

Date de convocation : 13/12/2022

Date d'affichage: 13/12/2022

Objet : Décision modificative au budget principal M14.

Le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'afin de permettre le paiement du dernier trimestre des cotisations sociales CNRACL il y a lieu de passer les écritures comptables suivantes :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011

- compte 60633 « fournitures de voirie ».....- 883,00 €
- compte 6065 « Livres, disques... ».....- 1800,00 €
- compte 6132 « locations immobilières ».....- 6000,00 €

Chapitre 012

- compte 6453 « cotisations aux caisses de retraites »+ 8683,00 €

Le conseil municipal, oui l'exposé du Maire, adopte les écritures comptables proposées.

Fait à Solaro le 20/12/2022

Le Maire
Guy MOULIN-PAOLI



REÇU EN PREFECTURE

le 22/12/2022

Application agréée E-legit.fr.com

93_DE-02B-212002836-20221220-2022122001-